



**DEMANDE
D'OCCUPATION DU
DOMAINE PUBLIC**

SERVICES TECHNIQUES
VILLE DE CODOGNAN
39, Rue de la Mairie
30920 CODOGNAN
Tél : 04.66.73.53.57
Courriel :
servicetechniques.codognan@orange.fr

A transmettre aux services techniques (Mairie de Codognan, 39 rue de la Mairie) avec les éléments demandés
10 jours minimum, avant la date de début des travaux.

BENEFICIAIRE

DEMANDEUR ():**

Nom, Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone :
Fax :
Courriel :

AGISSANT POUR LE COMPTE DE :

Nom, Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone :
Fax :
Courriel :

LOCALISATION, TYPE DE TRAVAUX ...

SOLLICITE L'AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC ():**

N° , rue , lieu-dit
30 920 CODOGNAN

pour (*) (voir tarifs en page 3) :

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Droit de place - marché hebdomadaire | <input type="checkbox"/> Cirque | <input type="checkbox"/> Marionnettes |
| <input type="checkbox"/> Activité commerciale PL de déménagement | <input type="checkbox"/> Activité commerciale vente ambulante par véhicule | <input type="checkbox"/> Echafaudage pour ravalement |
| <input type="checkbox"/> Echafaudage pour autre travaux | <input type="checkbox"/> Conteneurs, bennes, baraques de chantier | <input type="checkbox"/> Armoire d'alimentation électrique provisoire de chantier |
| <input type="checkbox"/> Travaux par dépôt de matériel ou matériaux | <input type="checkbox"/> Palissades, bardages | <input type="checkbox"/> Autre :
..... |

préciser : longueur : m, largeur : m, surface m²

POUR EFFECTUER LES TRAVAUX OU AMENAGEMENTS CI-APRES DECRITS ():**

.....
.....
.....

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA DEMANDE :

- Un plan de situation Un croquis côté de l'installation

DATES

DATES DES TRAVAUX (inclus) ():** du : , au :

PROLONGATION : Durée : jours calendaires, n° arrêté à prolonger :

PROTECTION, SECURITE	<p>MEUSURES PARTICULIERES DE PROTECTION DE L'OUVRAGE ET DE SECURITE DU PUBLIC :</p> <p>Des protections adéquates devront être mises en place pour la protection des piétons ou toutes personnes riveraines aux installations. Les protections seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filets ou panneaux de protection pour éviter la poussière, la chute de tout objet ou personne sur le domaine public. Les échafaudages tunnels devront assurer une parfaite protection aux piétons qui passent à proximité. - La mise en place de panneaux et éclairages pour signaler la présence des installations sur le domaine public. - La mise en place de grilles ou palissades afin de limiter l'accès au chantier aux seules personnes autorisées. - Autre : 					
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	<p><u>IMPORTANT :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La présente demande ne dispense pas l'intéressé d'effectuer les requêtes que la nature des travaux, la loi, ou le règlement rendent obligatoire (ex : permis de construire, déclaration de travaux ...) 2. Les travaux ne doivent pas commencer, ou les aménagements être mis en place avant que M. le Maire n'ait donné son accord par arrêté. <p><u>Le délai d'instruction de la demande est de 10 JOURS</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 3. Une copie de l'arrêté sera transmise, pour information, au maître d'œuvre. 4. Toute prolongation de durée du chantier doit être signalée avant le terme de l'autorisation délivrée, en vue de sa prorogation. Tout constat d'un dépassement de la durée sera considéré comme une occupation illicite du domaine public et fera l'objet de sanctions. 5. Tout dépassement des proportions de la surface définie ci-dessus sera considéré comme une occupation illicite du domaine public et fera l'objet de sanctions. 6. L'arrêté du Maire, doit être affiché de façon permanente sur le chantier pendant toute la durée de l'occupation du domaine public. L'absence d'affichage est assimilée à un défaut d'autorisation, avec les pénalités induites. 					
<p>Dans le cas où l'occupation du domaine public empiète sur la voie de circulation ou sur des emplacements de stationnement, compléter les rubriques suivantes :</p>						
MESURES DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT	<p>CIRCULATION :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> <u>Chaussée rétrécie</u> : <input type="checkbox"/> Alternat : <input type="checkbox"/> manuel <input type="checkbox"/> par feux tricolores </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> <u>Interdiction de circuler</u> : <input type="checkbox"/> du n° au n° <input type="checkbox"/> sur le tronçon situé entre la rue : et la rue <input type="checkbox"/> sur toute la rue (rue barrée) </td> </tr> </table> <p><input type="checkbox"/> <u>Autres</u> :</p> <p>STATIONNEMENT :</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Stationnement interdit</u> :</p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;"><input type="checkbox"/> au droit du chantier</td> <td style="width: 33%;"><input type="checkbox"/> face au chantier</td> <td style="width: 33%;"><input type="checkbox"/> du n° au n°</td> </tr> </table> <p><input type="checkbox"/> sur le tronçon situé entre la rue : et la rue</p> <p><input type="checkbox"/> sur toute la rue</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Autres</u> :</p>	<input type="checkbox"/> <u>Chaussée rétrécie</u> : <input type="checkbox"/> Alternat : <input type="checkbox"/> manuel <input type="checkbox"/> par feux tricolores	<input type="checkbox"/> <u>Interdiction de circuler</u> : <input type="checkbox"/> du n° au n° <input type="checkbox"/> sur le tronçon situé entre la rue : et la rue <input type="checkbox"/> sur toute la rue (rue barrée)	<input type="checkbox"/> au droit du chantier	<input type="checkbox"/> face au chantier	<input type="checkbox"/> du n° au n°
<input type="checkbox"/> <u>Chaussée rétrécie</u> : <input type="checkbox"/> Alternat : <input type="checkbox"/> manuel <input type="checkbox"/> par feux tricolores	<input type="checkbox"/> <u>Interdiction de circuler</u> : <input type="checkbox"/> du n° au n° <input type="checkbox"/> sur le tronçon situé entre la rue : et la rue <input type="checkbox"/> sur toute la rue (rue barrée)					
<input type="checkbox"/> au droit du chantier	<input type="checkbox"/> face au chantier	<input type="checkbox"/> du n° au n°				
OBSERVATIONS	<p>OBSERVATIONS :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>					

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE :

Je soussignédéclare les informations ci-dessus conformes aux exigences liées aux travaux faisant l'objet de la présente demande, déclare avoir pris connaissance des informations administratives ci-dessus énoncées, m'engage à tenir comptes des remarques sur la sécurité et m'engage à payer la redevance et les frais éventuels d'une telle occupation du domaine public.

Réservé à la Mairie

Demande reçue le :.....

Fait à : Le :
Signature du demandeur

(* Cocher la case correspondante ; (**) Informations obligatoires (demande nulle si non remplie)

**EXTRAIT DE LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
NUMERO 1-03-2024 DE LA SEANCE DU 6 MAI 2024
FIXANT LES TARIFS DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Objet	Tarif
Droit de place – Marché Hebdomadaire	7,00 € / jour
Cirque	21,00 € / jour
Marionnettes	21,00 € / jour
Activités commerciales :	
- Véhicule PL de déménagement	52,00 € / véhicule / jour
- Vente ambulante par véhicule (matériels divers)	52,00 € / véhicule / jour
Travaux :	
- Echafaudage sur pied ou tréteaux, volant ou en éventail	
* Ravalement	3,00 € / ml / jour
* Autre travaux	6,00 € / ml / jour
- Conteneurs, bennes, baraques de chantier	11,00 € / ml / jour
- Armoire d'alimentation électrique provisoire de chantier	2,00 € / m ² / jour
- Occupation du domaine public pour travaux par dépôt de matériel ou matériaux	2,00 € / m ² / jour
- Palissades, bardages	2,00 € / ml / jour